

Faez ANJAK

Maitre de Conférences à l'Université d'Alger

La codification des principes de la coexistence pacifique

Préface de Mme Suzanne Bastid
Professeur honoraire à l'Université de Droit, d'Economie
et de Sciences Sociales de Paris. — Membre de l'Institut



OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES — ALGER

Faez ANJAK

Maitre de Conférences à l'Université d'Alger

La codification des principes de la coexistence pacifique

Argg 149

6880 / 4
20

Le comité spécial des principes de droit international touchant les relations amicales et la coopération entre les Etats conformément à la Charte des Nations-Unies

Préface de Mme Suzanne Bastid
Professeur honoraire à l'Université de Droit, d'Economie
et de Sciences Sociales de Paris. — Membre de l'Institut

Récompense de la meilleure thèse
décernée par le Conseil de l'Université, Paris II



OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES — ALGER

TABLE DES MATIERES

Préface	9
Introduction.....	13

PREMIERE PARTIE

Etude d'un organe subsidiaire "spécial" de codification	17
---------------------------------------------------------------	----

TITRE PREMIER

Création du comité spécial	19
----------------------------------	----

CHAPITRE PREMIER

Processus de constitution du comité spécial	21
---------------------------------------------------	----

SECTION I. — L'évolution des activités juridiques de l'organisation des Nations-Unies	22
A — Critiques adressées aux organes juridiques de l'organisation des N.U.	23
1) Le rôle du droit international et son déclin	23
2) La sixième commission.	25
3) Le service juridique des N.U.	25
4) La commission du droit international	26
B - L'attitude des groupes et leurs motivations-la crise de la notion de codification.	28
SECTION 2. — Travaux futurs dans le domaine de la codification et du développement progressif du droit international. .	31
A — La nécessité d'établir une nouvelle liste des matières à codifier.	31
B — Le choix de l'organe chargé de dresser la nouvelle liste	33
C — Le choix des matières à codifier.	38

SECTION III. — Le choix de l'organe de codification	4.
A — L'aptitude de la C.D.I. à codifier les principes de la coexistence pacifique	43
B — L'aptitude de la sixième commission	45
1) La compétence de la 6ème commission	46
2) La dimension de la 6ème commission	46
3) L'exigence d'une méthode de travail appropriée	46

CHAPITRE SECOND

Composition du comité spécial	49
-----------------------------------------	----

SECTION I. — Les membres du comité spécial	50
A — L'analyse quantitative	50
1) La dimension du comité	50
2) Augmentation du nombre en 1965	52
B — L'analyse qualitative	55
1) Le statut des membres du comité spécial	56
2) La qualité propre des membres du comité spécial	58
C — Le pouvoir des représentants	62
D — Mode de désignation des membres du comité spécial	64
SECTION II. — Les groupes du comité spécial	66
A — L'analyse quantitative	67
B — L'analyse qualitative	75
1) L'étude des propositions	76
2) L'étude des résultats de vote	78
3) L'attitude des membres durant les débats	82
C — Les résultats	83

TITRE DEUXIEME

Les procédures du comité spécial	87
--------------------------------------------	----

CHAPITRE TROISIEME

L'organisation matérielle des travaux	89
-------------------------------------------------	----

SECTION I. — Les sessions du comité spécial	90
A — Nombre des sessions et leur durée	91
B — Le lieu	93

SECTION II. — Le rôle du Secrétariat des Nations-Unies	93
A — La préparation des sessions	94
B — La documentation du comité spécial	95
C — Rôle aux sessions du comité spécial	97
1) La fonction d'orientation et d'organisation	98
2) Le secrétariat du comité spécial	100

SECTION III. — Les questions financières	101
----------------------------------------------------	-----

CHAPITRE QUATRIEME

La mise en place des organes de travail du comité spécial	103
---------------------------------------------------------------------	-----

SECTION I. — Le bureau du comité spécial	103
A — Le président du comité spécial	103
1) Les critères du choix	103
2) Désignation	105
3) Compétence	105
B — Les vice-présidents	106
C — Le rapporteur du comité spécial	107
1) La nature de la fonction	107
2) Les critères du choix	108

SECTION II. — Le comité de rédaction	110
A — Création du comité de rédaction	110
B — La composition du comité de rédaction	113
1) Le nombre	113
2) Désignation	115
3) L'analyse quantitative	116
4) Durée	121
5) Le président du comité de rédaction	123
C — La compétence du comité de rédaction	123
1) L'absence de vote	123
2) La fonction de rédaction	124
3) La réalisation de compromis	125
4) La création des groupes de travail	126

CHAPITRE CINQUIEME

Les méthodes de travail du comité spécial	129
-----------------------------------------------------	-----

SECTION I. — La procédure en séance plénière	130
A — L'ordre du jour et le plan de travail	130

B – Les propositions	133
C – Le débat général	134
1) L'absence de préparation technique	135
2) L'absence d'une procédure appropriée	135
3) Le contexte politique	136
SECTION II. – La procédure en dehors des séances plénières : Les négociations	
A – La justification de la négociation	137
1) La nature de la matière à codifier	137
2) La procédure de décision	138
3) La qualité des membres	138
B – Caractéristiques des négociations	138
1) Absence du formalisme	138
2) La représentation structurelle	139
C – Les niveaux des négociations	140
1) Au niveau de la séance plénière	140
2) Au comité de rédaction	141
3) Aux groupes de travail	142
4) Les négociations intersessions	142
D – Les entraves à l'efficacité des négociations	144
E – Les résultats des négociations - Le rapport du comité de rédaction	145
SECTION III. – La procédure de décision	
A – Les questions de procédure	149
B – Les questions de fond	149
1) L'adoption du consensus comme procédure exclusive du comité de rédaction	151
2) Application en fait du consensus au comité spécial plénier	151
C – La position des groupes	153
1) Arguments pour le consensus	154
2) Arguments contre le consensus	155
3) Arguments contre l'abus du consensus	156
D – Evaluation du système du comité spécial	157
E – Les caractères du consensus du comité spécial	158
1) Un accord unanime	159
2) Un consensus par non opposition	159
3) L'œuvre de représentants des groupes	160

DEUXIEME PARTIE

Les travaux du comité spécial	163
-----------------------------------------	-----

TITRE PREMIER

Quelques grands thèmes des débats du comité spécial	169
---------------------------------------------------------------	-----

CHAPITRE SIXIEME

La coexistence pacifique (Notion politique)	171
-------------------------------------------------------	-----

SECTION I. – Une structure changeante de la société internationale.

A – La structure de la société internationale avant la première guerre mondiale

1) Un nombre limité d'Etats	172
2) Domaine limité des relations internationales	172
3) Une grande homogénéité	172

B – Les transformations de structure

1) Les transformations quantitatives : une société universelle	173
a) L'extension horizontale	173
b) L'extension du domaine des relations internationales	174
2) Les transformations qualitatives : une société fragmentée	175
a) Une hétérogénéité principale : deux systèmes opposés	176
b) Une hétérogénéité dérivée : développement et sous développement	177

SECTION II. – Un nouveau principe de politique internationale : La coexistence pacifique

A – Les interprétations doctrinales

B – Les facteurs de formation du principe de la coexistence pacifique

1) Les facteurs d'indépendance	183
2) Les facteurs de coopération	185

C – Le principe de la coexistence pacifique

CHAPITRE SEPTIEME

Les principes de la coexistence pacifique (Notion juridique)	191
------------------------------------------------------------------------	-----

SECTION I. —	Délimitation des principes de la coexistence pacifique .	
A —	Variation dans le nombre	194
B —	Variation dans le contenu	195
C —	Les principes de la Charte sont les principes de la coexistence pacifique	196
D —	Place "du" principe de la coexistence pacifique	199

SECTION II. —	La nature juridique des principes de la coexistence pacifique	203
A —	Les caractères formels	204
1) —	La formation des principes	204
2) —	Les buts et les principes	205
B —	Les caractères intrinsèques	207
1) —	Le caractère général et abstrait	
2) —	Le caractère politico-juridique	208
3) —	L'interdépendance des principes	210
4) —	Le caractère impératif	213

CHAPITRE HUITIEME

Les méthodes de codification	215
----------------------------------------	-----

SECTION I. —	Justification juridique de la codification	216
A —	La nature spécifique des principes	216
B —	La recherche de l'effectivité des principes	220

SECTION II. —	Les mécanismes de codification	223
A —	Une forme de législation internationale matérielle	223
B —	Une législation par interprétation	227
1) —	Caractéristiques de l'interprétation	228
a) —	La compétence de l'A.G.	229
b) —	Une interprétation générale et abstraite	232
2) —	Les limites de l'interprétation	233

TITRE DEUXIEME

L'aboutissement des travaux du comité spécial	237
---------------------------------------------------------	-----

CHAPITRE NEUVIEME

La déclaration des principes de la coexistence pacifique	239
--------------------------------------------------------------------	-----

SECTION I. —	Le choix du document final	239
--------------	--------------------------------------	-----

SECTION II. —	Etude générale de la déclaration	244
A —	Description	245
B —	Contenu	247
1) —	Le préambule	247
2) —	Le dispositif	249

SECTION III. —	Place de la déclaration	255
A —	Le cas du projet de déclaration des droits et des devoirs des Etats	256
B —	Les autres déclarations	263
1) —	Le caractère global	263
2) —	Le mode d'élaboration	264

CHAPITRE DIXIEME

La valeur juridique de la déclaration	269
-------------------------------------------------	-----

SECTION I. —	Les considérations de base	271
A —	L'Etat, une réalité fondamentale	271
B —	Le consentement de l'Etat base de l'obligation en droit international	272
C —	Non formalisme du droit international	273
D —	L'organisation internationale : une structure interétatique	274
E —	La procédure de l'article 13 (a) de la Charte	275
F —	La nature de la déclaration	276

SECTION II. —	Les explications possibles	278
A —	La déclaration en tant que source matérielle de droit international	278
1) —	L'explication coutumière	279
2) —	La déclaration en tant qu'une source auxiliaire	281
3) —	Une "étape" dans le développement progressif et de la codification	282
4) —	Une interprétation authentique de la Charte	285
B —	La déclaration en tant que source formelle de droit international	286
1) —	L'explication contractuelle	288
2) —	L'explication institutionnelle	291
a) —	Le pouvoir législatif	292
b) —	La nature de la recommandation	293
c) —	L'obligation et la sanction	295
3) —	L'impact du consensus	300

Conclusion	303
Annexe	309 .
Liste des tableaux	325
Bibliographie	327 .
Table des matières	343